



© Euronext

# LES PME RÉGIONALES À L'ASSAUT DE LA BOURSE

➤ Avec neuf introductions en Bourse de PME régionales réalisées en 2021 - un record -, la région se positionne comme une place forte et dynamique des marchés financiers de l'Hexagone, dans un contexte mondial particulièrement porteur. Mais pourquoi ces dirigeants s'engagent-ils dans un tel projet ?



**Hervé Affagard et une partie de l'équipe Maat Pharma au moment de lancer la cotation de son entreprise sur Euronext Growth, le 8 novembre 2021.**

**S**ur le premier semestre 2021, 350 milliards de dollars ont été levés en Bourse au niveau mondial selon la chaîne économique Bloomberg. En Europe, le troisième trimestre 2021 a été le plus actif depuis 20 ans pour les introductions en Bourse, d'après un rapport d'EY. Et la France n'est pas en reste. Avec une cinquantaine d'introductions sur l'année, contre 20 en 2020, l'année 2021 restera à plusieurs titres comme une année faste.

En Auvergne-Rhône-Alpes aussi, l'année demeurera un excellent cru. Une dizaine de PME régionales se sont introduites en Bourse. Un record ! Une ruée vers les marchés boursiers qui s'explique d'abord par plusieurs facteurs. « Il y a incontestablement un effet de rattrapage après une année 2020 très compliquée où les conditions de marchés n'étaient pas réunies en raison du Covid-19 et pour lesquelles les entreprises ont préféré temporiser », avance Alexis Janin, directeur régional Euronext à Lyon. En 2020, aucune entreprise régionale ne s'est introduite en Bourse (lire par ailleurs).

Des conditions bien meilleures cette année qui ont donc accompagné cette dynamique boursière. Le CAC 40 a dépassé en novembre les 7 000 points, du jamais vu depuis plus de 20 ans. « Le faible niveau de volatilité cette année, associé à l'énorme masse de liquidités, a créé des conditions intéressantes pour qui veut se lancer », complète le représentant d'Euronext. Il faut dire que le contexte post-relance mêlant des taux bas et de fortes liquidités, ont accompagné cette reprise, soutenue par des plans de soutien massifs dans de nombreux pays.

Mais, gare à l'emballement. « Ces conditions restent logiques dans un contexte de relance post-crise mais nous ne sommes pas à l'abri d'un retournement », devance Franck Dussoge, vice-président de Lyon Pôle Bourse, l'association régionale de Lyon Place Financière et Tertiaire qui accompagne le développement de l'écosystème boursier régional. Un retournement n'est pas à exclure. D'ailleurs, fin 2021, l'apparition du variant Omicron, a freiné le CAC, repassant sous la barre des 7 000 points.

Pour Louis Thannberger, incontournable spécialiste lyonnais des introductions en Bourse avec 450 introductions à son actif dont Seb, Sword Group, ou



encore l'OL Groupe, actuel président de la société IPO Number One, il faut observer la dynamique avec prudence : « Le CAC 40 revient de 20 ans de retournement et les cours sont hauts. Il faut garder en tête que la Bourse n'est pas un distributeur automatique de billets ». Mi-octobre, la biotech iséroise NH TherAguix a repoussé son introduction en Bourse « dans l'attente de conditions de marché plus favorables ».

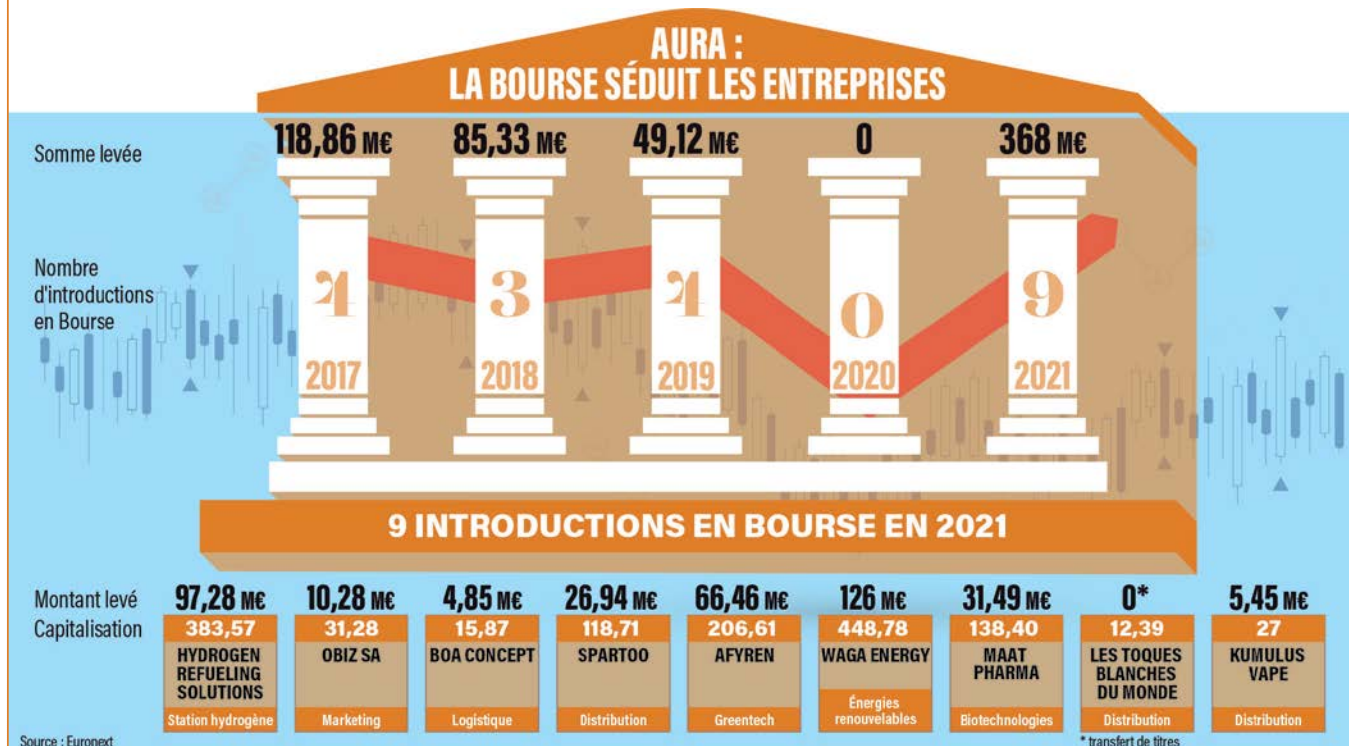
### 368 MILLIONS LEVÉS EN 2021

Malgré cela, l'année écoulée aura été pourvoyeuse de cash pour les PME régionales. Au travers de la dizaine d'introduction en Bourse réalisée sur Euronext, plus de 368 millions d'euros ont été levés par les sociétés du territoire. « La Bourse est l'autre source de financement des entreprises en dehors du crédit, mais pour des montants 20, 30 ou 50 fois supérieurs », expose Louis Thannberger. Le capital-risque aussi draine son lot de liquidités.

La société iséroise Waga Energy (CA 2020 : 9,4 M€ ; 50 salariés), spécialiste européen de la production de biométhane à partir de gaz de décharge, qui déploie ses Waga Box, des unités de méthanisation, est parvenue à une augmentation de capital totale de 126 millions d'euros, après l'exercice intégral de l'option de surallocation. Un record régional qui illustre l'appétit des investisseurs du marché coté pour des sociétés

**Waga Energy qui déploie des unités de méthanisation pour valoriser le gaz de décharge signe le record régional des fonds levés en Bourse en 2021 avec 126 millions d'euros.**





prometteuses et innovantes. En début d'année, c'est l'entreprise iséroise Hydrogen Refueling System – HRS (CA 2020 : 10,5 M€ ; 41 salariés), fabricant de stations de ravitaillement hydrogène qui a opéré une augmentation de capital de plus de 97 millions d'euros. À l'automne, la biotech clermontoise Afyren (CA 2020 : NC ; 100 salariés) a levé plus de 70 millions d'euros, après l'exercice partiel de l'option de surallocation. Spécialisée dans la production d'ingrédients de spécialités biosourcés en alternative aux ingrédients pétrosourcés, Afyren prévoit d'utiliser cet apport en cash pour financer ses deux prochaines usines aux États-Unis et en Asie, et ce, alors que sa première usine mosellane, Afyren Neoxi, ne commencera sa production qu'au premier trimestre 2022. « L'introduction en Bourse était planifiée dans notre projet de développement stratégique. La question que l'on s'est posée était de savoir comment on pouvait accélérer et rester leader sur un marché où tout est à prendre et sur lequel la

traction commerciale est très forte. La forte liquidité sur les marchés financiers nous a convaincus d'opérer sur Euronext Growth pour aller vite ». Avec ce tour de table public, Afyren pourra ainsi commencer son projet de construction de deuxième usine d'ici 2024.

## LYON, PLACE FORTE DE LA BOURSE

Les chiffres locaux illustrent surtout le fort dynamisme du territoire et sa diversité. « En dehors de Paris, Lyon et la région Auvergne-Rhône-Alpes restent un cas unique. Les places de Bordeaux, Nantes et Marseille ne sont pas du même niveau. La très forte dynamique du territoire s'explique par un berceau et une diversité d'entreprises incroyables qui se divisent d'un côté par des start-up très innovantes et de l'autre par des grands groupes comme Seb, Michelin, Plastic Omnium ou Casino. Il y a une fertilisation de l'entrepreneuriat », vante Franck Dussoge.

Dans la région, 120 sociétés sont cotées en Bourse. L'indice LPB 40, réalisé par l'association Lyon Pole Bourse, qui regroupe 38 valeurs régionales (et deux de Bourgogne-Franche-Comté), témoigne de cette attractivité. Début décembre, il surperforme en moyenne à +25,1 % sur douze mois, contre 21,4 % pour le CAC 40 et +14,5 % pour le CAC Mid & Small. Sur l'ensemble de l'année 2020 et malgré le contexte, l'indice régional avait progressé de 11,1 % quand le CAC 40 reculait de 5 % et le CAC Mid & Small demeurait stable à +0,3 %.

## CRÉDIBILITÉ ET VISIBILITÉ

Se coter pour se financer n'est pas l'unique but recherché. La Bourse répond à d'autres besoins. Au premier rang desquels la crédibilité apportée par le statut d'entreprise cotée. C'est ce qu'est venu chercher Brice Chambard, fondateur et patron d'Obiz (CA 2020 : 15,3 M€, 45 salariés), une entreprise lyonnaise du numérique spécialisée dans le marketing relationnel.



**« La Bourse est l'autre source de financement des entreprises en dehors du crédit, mais pour des montants 20, 30 ou 50 fois supérieurs »**

Louis Thannberger, spécialiste lyonnais des introductions en Bourse



« L'introduction nous a apporté un statut différent auprès de nos partenaires financiers, mais aussi de nos clients et de nos salariés. La Bourse reste un marqueur fort du sérieux d'une entreprise parce que la démarche est exigeante, tout comme les conditions de la cotation sur le marché », avance Brice Chambard.

Un atout que salue aussi Remi Baert, fondateur et PDG de Kumulus Vape. E-commerçant distributeur de produits de vape et première entreprise européenne du vapotage cotée en Bourse, la société de Corbas (Rhône) utilise sa cotation comme un label. « Notre voix porte davantage que ce soit auprès de nos partenaires bancaires, assurances et même nos interlocuteurs politiques. Et cela crédibilise notre parole auprès de nos clients et fournisseurs », assure le PDG. En interne aussi, le passage d'Euronext Access – l'entreprise s'est cotée sur ce marché en 2019 – à Euronext Growth cette année, a permis à la société de faire évoluer la relation avec ses collaborateurs. « Il y a un sentiment de fierté pour les équipes de travailler pour une société cotée », avance le patron qui a levé près de 5,5 millions d'euros lors du passage sur Growth.

### PASSEPORT POUR L'EXPORT

Des effets de réputation que revendique Louis Thannberger pour ses clients : « La Bourse apporte de la notoriété en France et davantage encore à l'étranger et de la reconnaissance pour le chef d'entreprise ». Une notoriété censée faciliter et crédibiliser le développement international des PME cotées. Chez Obiz, le développement post-introduction – opéré le 26 mai 2021 – passera par un élan à l'international. « C'est un de nos quatre axes stratégiques en misant sur de la croissance organique et externe. Nous travaillons sur plusieurs cibles et la Bourse nous donne les moyens financiers et une cohérence pour discuter », explique Brice Chambard.

En devenant la première entreprise de son secteur en Europe à être cotée, Kumulus Vape compte mettre en avant ce statut pour conforter son leadership alors que l'entreprise réalise près de 10 % à l'export. « Si nous devenons leader du marché français, nous serons aussi leader européen puisque la France constitue le plus gros marché », revendique Rémi Baert, qui travaille des dossiers d'acquisitions du côté des fabricants de matériels ou de distributeurs. Pour Nicolas Sordet



En 2020, Kumulus Vape a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 22 M€, en hausse de 113 %, et un résultat d'exploitation multiplié par 6,5 à plus de 1,3 M€, malgré le contexte de crise sanitaire.

© MAX COQUARD

## POURQUOI SÉCURISER SON INTRODUCTION EN BOURSE ?



Jérémie Pessiot et Nicolas Sordet lors de l'introduction en Bourse d'Afyren, le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

« Pour nous, il était indispensable d'avoir un socle d'investisseurs partant avec nous. Cela nous permettait de sécuriser une partie de la levée de fonds tout en s'assurant d'avoir à nos côtés des partenaires fidèles déjà présents au capital », replace Nicolas Sordet, patron d'Afyren. À l'occasion de l'annonce du lancement de son introduction, la biotech clermontoise s'était assurée d'avoir réuni des engagements de souscription auprès de partenaires institutionnels. Près de 35 millions d'euros avaient été sécurisés sur les 70 millions d'euros levés auprès de Bpifrance, des fonds Mirova, Sofinnova et du Crédit Agricole Centre France Développement. « Sofinnova est spécialisé dans les biotechs industrielles quand Mirova est un fonds ESG c'est-à-dire qu'ils prennent en compte des critères environnementaux, sociaux et de bonne

gouvernance dans leur choix d'investissements. En partant avec eux, c'est une certaine image que l'on véhicule au marché », rappelle le directeur général de la biotech. Un son de cloche similaire pour Brice Chambard qui avance qu'environ 20 % de l'augmentation de capital d'Obiz avait été sécurisée. « Nous avons rencontré une trentaine de partenaires institutionnels, dix se sont montrés intéressés et trois ont finalement engagé leur participation, à savoir DNCA, Gaussin et IM Hôtel. » Une assurance d'engagements financiers qui s'apparente aussi à une manière de rassurer le marché sur la teneur et la solidité d'un projet. Louis Thannberger rappelle de son côté que « s'il y a de la croissance, il y aura des investisseurs. Une introduction en Bourse réussie se juge deux ans après et non pas au succès de la levée de fonds le premier jour. »

(Afyren), « cette notion d'entreprise cotée est extrêmement valorisée aux États-Unis ou en Asie, en particulier en BtoB. C'est une preuve de sérieux et de crédibilité », assume le directeur général qui valorise son introduction auprès de partenaires étrangers potentiels pour faire avancer ses projets.

Une vision partagée par son homologue Hervé Affagard, patron de la biotech Maat Pharma (40 salariés), introduite sur Euronext Growth en octobre dernier. Celle qui développe des candidats médicaments visant à moduler le système immunitaire des patients en intervenant sur le microbiote place de grands espoirs dans son parcours boursier. « La visibilité que nous apporte l'introduction sur le marché nous permet de nous positionner comme pionnier en Europe du microbiote auprès des investisseurs, des institutionnels et des futurs talents », assure Hervé Affagard.





Brice Chambard sonne la cloche au moment de l'introduction d'Obiz sur Euronext Growth, le 26 mai 2021.

© EURONEXT

Après avoir réuni 45 millions d'euros au cours de trois tours de table en *private equity*, elle vient de lever 36 millions d'euros en Bourse.

« Nos levées de fonds précédentes s'étaient réalisées auprès d'acteurs spécialisés. Avec l'introduction, on s'est ouvert à des investisseurs plus généralistes tout en continuant avec ceux du secteur. On continuera de lever des fonds via les marchés à l'avenir », défend Hervé Affagard, qui espère déposer une première demande d'autorisation de mise sur le marché pour un de ses candidats médicament en 2024.

La cotation sur les marchés réglementés revêt aussi des points plus délicats. « Il y a bien des contraintes à

aller en Bourse », reconnaît Brice Chambard qui cite l'obligation de communication à intervalle régulier sur la situation financière de son entreprise. « Cette contrainte de ne communiquer qu'à certains moments nous oblige mes salariés et moi-même à de la retenue. Surtout, lors du processus d'introduction, on se dévoile au grand jour. On donne en transparence des informations stratégiques qui peuvent intéresser la concurrence », fait savoir le patron d'Obiz.

## GAGE DE STRUCTURATION

Un risque mesuré à en croire les dirigeants qui ont passé le cap cette année. « Il faut faire la balance entre les avantages et les inconvénients avant de se lancer, mais pour Afyren elle restait positive », assure Nicolas Sordet. Les contraintes du marché réglementé apportent en revanche une nécessaire structuration interne des entreprises cotées. « Tant le processus d'introduction que la cotation nous obligent à revoir notre organisation et à transformer la société pour y ajouter des process », ajoute le directeur général d'Afyren. Une rigueur que perçoit aussi Rémi Baert : « Nous structurons nos actions, nous mettons en place des règles pour automatiser certaines démarches. On en apprend beaucoup sur le fonctionnement de l'entreprise », avoue même le dirigeant. Hervé Affagard (Maat Pharma) estime pour sa part que cette rigueur lui a permis d'accélérer la mise en place d'outils indispensables au développement de sa société. « Ce qui peut être perçu comme des contraintes incarne en réalité des opportunités pour construire une organisation stable, sérieuse et rigoureuse », note celui qui a, par exemple, mis en place un ERP et automatisé certains process financiers dans son entreprise. Une nécessaire transformation de l'organisation à l'occasion d'une entrée en Bourse qui apporte de la pérennité : « Quand vous êtes coté, vous êtes dans l'obligation d'expliquer votre pensée stratégique et de le faire de manière structurée pour être compris des investisseurs », souligne Franck Dussoge. Un double enjeu de confiance et de transparence vis-à-vis du marché.

Pierre Lelièvre

## COMBIEN COÛTE UNE ENTRÉE EN BOURSE ?

**D**es millions levés mais pour quel prix ? « Tous les prix existent », confie un dirigeant, qui évoque pour sa part une mise de 200 000 euros uniquement pour la publicité nécessaire à l'introduction en Bourse. Secret des affaires et question un peu taboue. Surtout, le coût dépend des interlocuteurs auxquels le dirigeant s'adresse pour réaliser son introduction. Mais faire appel à un commissaire aux comptes, un listing sponsor (interlocuteur agréé par Euronext qui s'assure que l'entreprise réponde au cahier des charges fixé pour l'introduction), des conseils juridiques et des experts-comptables a forcément un coût. « C'est devenu une industrie de l'argent, même les banques s'y sont mises », déplore Louis

Thannberger, ancien banquier d'affaires reconverti dans l'accompagnement des dirigeants vers les marchés, qui évoque des sommes pouvant dépasser les 500 000 euros. Reste que la plupart des intéressés font état d'un coût total estimé entre 5 à 10 % de la levée de fonds. « Plus vous lèverez des fonds, moins le pourcentage sera élevé », note Alexis Janin. Il estime que le montant se rapproche du coût d'une levée de fonds en capital-développement. Nicolas Sordet, directeur général d'Afyren, évoque un prix de quelques pourcents du montant levé. « C'est un investissement que l'on finance par l'IPO (introduction en Bourse) et qui nous permet de franchir un cap dans notre développement », souligne-t-il.